

EDITORIAL

Le dimanche 31 mai, jour de la Pentecôte, sur le parvis de la cathédrale de Saint-Dié, notre évêque a promulgué le Projet diocésain. Des mois durant, des groupes de chrétiens à travers les Vosges, se sont rencontrés, ont débattu, ont donné des pistes afin que l'Évangile continue à être annoncé dans nos villages, dans nos quartiers malgré le manque de prêtres, malgré la moyenne d'âge des prêtres.

Maintenant que la grande fête est finie, il n'est pas question de ranger ce Projet dans nos archives. Au contraire, il sera important, dans les mois, dans les années à venir, de s'y référer, de le mettre à jour aussi souvent que possible car le temps passe très vite et que notre société évolue sans cesse.

Dans le prochain numéro de notre bulletin, vous pourrez lire les grandes lignes de ce Projet, les méditer. Peut-être, elles vous donneront le goût de participer, chacune et chacun à votre manière, à cette annonce de la Bonne Nouvelle. Elle est là notre mission de chrétiens car nous sommes, de par notre baptême, prêtres, prophètes et rois (Cf. article page suivante).

L'équipe de rédaction de 'Construire' vous souhaite de bonnes vacances ensoleillées. N'oubliez pas que le Christ qui nous accompagne où que nous soyons.

P.Luc Grandjean

Vous le savez : 'Construire' ne se permet pas d'émettre une opinion politique ou syndicale. Pourtant, cette fois-ci, la rédaction vous fait part de deux lettres, l'une écrite par une religieuse cloîtrée du monastère de la Visitation de Nantes et la réponse du secrétaire général de la CGT.

Lettre adressée par Soeur M. au siège national de la CGT.

Madame, Monsieur,

Religieuse cloîtrée au monastère de la Visitation de Nantes, je suis sortie, cependant, le 19 juin, pour un examen médical. Vous organisiez, une manifestation. Je tiens à vous féliciter pour l'esprit bon enfant qui y régnait. D'autant qu'un jeune membre de votre syndicat m'y a fait participer ! En effet, à mon insu, il a collé par derrière sur mon voile l'autocollant ci-joint après m'avoir fait signe par une légère tape dans le dos pour m'indiquer le chemin. C'est donc en faisant de la publicité pour votre manifestation que j'ai effectué mon trajet. La plaisanterie ne me fut révélée qu'à mon retour au monastère. En communauté, le soir, nous avons ri de bon coeur pour cette anecdote inédite dans les annales de la Visitation de Nantes. Je me suis permis de retraduire les initiales de votre syndicat (CGT = Christ, Gloire à Toi). Que voulez-vous, on ne se refait pas. Merci encore pour la joie partagée. Je prie pour vous. Au revoir, peut-être, à l'occasion d'une autre manifestation.

Soeur MK

Réponse du secrétaire général de la CGT.

Ma soeur,

Je suis persuadé que notre jeune camarade, celui qui vous a indiqué le chemin, avait lu dans vos yeux l'humanité pure et joyeuse que nous avons retrouvée dans chacune des lignes de votre lettre. Sans nul doute il s'est agi d'un geste inspiré, avec la conviction que cette pointe d'humour "bon enfant" serait vécue comme l'expression d'une complicité éphémère et pourtant profonde. Je vous pardonne volontiers votre interprétation originale du sigle de notre confédération, car nous ne pouvons avoir que de la considération pour un charpentier qui a révolutionné le monde. Avec tous mes sentiments fraternels et chaleureux,

Bernard Thibault, Secrétaire général de la CGT

SOMMAIRE

.....

Page 1 :

- Editorial
- Lettres d'une Soeur et de la CGT

Page 2 :

- Prêtres, Prophète et Rois
- Petit rappel

Page 3

- Rencontre de l'Évêque avec les enfants
- Travaux de l'équipe Pastorale

Page 4

- En bref
- Équilibriste
- Les énigmes

PRÊTRE, PROPHÈTE ET ROIS ...

Ces mots peuvent vous surprendre car nous n'avons pas l'habitude de les employer lors des baptêmes. Pourquoi ces trois mots, d'où nous viennent-ils ?

D'autres termes sont plus souvent employés comme : "Témoignage, Service et Communion", ou plus encore : "Vivre, Croire, Célébrer".

Vous le savez, nous chrétiens, nous avons une mission, une mission confiée par le Christ à l'Eglise toute entière, dont le Christ la tête et nous, nous en sommes les membres.

Ces mots : 'Prêtres, Prophètes, Rois' ou 'Vivre, Croire, Célébrer' ou 'Témoignage, Service et Communion' peuvent nous aider à vivre la mission dans sa totalité.

La charge prophétique, sacerdotale, royale fait partie des expressions de la Tradition chrétienne et cela, depuis les premiers siècles de notre ère. Le pape Jean-Paul II les a repris dans son encyclique : "Les fidèles laïcs du Christ" en 1988. A la suite du Concile Vatican II, il affirme ceci : « Les fidèles laïcs participent, pour leur part, à la triple fonction de Jésus-Christ : sacerdotale, prophétique et royale »... Nous revenons, tout naturellement au Projet diocésain de l'Eglise de Saint-Dié.

C'est un aspect qui n'a jamais été oublié par la tradition vivante de l'Eglise... Dans le sillage du Concile Vatican II, dès le début de mon service pastoral, j'ai tenu à exalter la dignité sacerdotale, prophétique et royale de tout le peuple de Dieu", rappelle Jean-Paul II.

Aujourd'hui encore, il nous faut mesurer l'importance, le poids de ces mots. Il est nécessaire de se remettre en mémoire ces trois points comme moyens pour comprendre l'Eglise d'aujourd'hui, sa mission, donc la nôtre. Ces trois charges de 'Prêtres, Prophètes, Rois' peuvent nous aider à comprendre notre baptême, qu'il n'est pas un acte magique mais un engagement envers notre Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit et de l'Eglise toute entière et à chacun de nous, personnellement, de nous responsabiliser dans notre mission d'apporter la Bonne Nouvelle au monde entier et dans nos quartiers.

UN RAPPEL QUI N'EST PAS INUTILE...

L'an dernier, un concert a été organisé dans une de nos églises sans que le curé-moderateur soit tenu au courant. Je tiens à rappeler que la loi du 2 janvier 1901 oblige les organisateurs de concerts ou des visites des églises à informer, par écrit, au curé affectataire des églises d'une paroisse les dates et lieux des manifestations. L'affectataire devra avoir obtenu l'avis technique de la commission de sécurité conforme du propriétaire (la mairie), en ce qui concerne la conservation et la sécurité des bâtiments pour des manifestations de ce genre.

L'organisation des manifestations culturelles, dans les édifices culturels, est soumise à l'agrément du seul clergé affectataire.

De plus, toujours conformément à la loi, les mêmes organisateurs devront rembourser aux responsables de l'église, les dépenses occasionnées par la tenue des concerts : chauffage, électricité, entretien... L'économiste diocésain préconise un montant de 250 Euros par spectacle dans les églises d'Etival, de Saint-Jean d'Ormont et du Ban de Sapt car les frais d'électricité et de chauffage de ces églises sont à la charge de la paroisse Sainte-Odile.

Vous trouverez, sans doute, que ce montant est trop élevé mais comparé avec la cathédrale de Saint-Dié (800 Euros) ou la cathédrale de Nancy (2000 Euros)... Bien entendu, ce montant de 250 Euros peut être négocié... actuellement le montant demandé par la paroisse Sainte-Odile est de **75 Euros** car nous voulons couvrir nos frais sans faire de bénéfices.

Pourquoi ce rappel ? Depuis plus de quatre ans, je suis confronté, à de trop nombreuses reprises, à des conflits

concernant l'église abbatiale d'Etival-Clairefontaine. Je me suis entendu dire lors de la mise en place d'un concert : « Toi, tais-toi, tu n'as rien à dire », alors que la sécurité des spectateurs était en jeu. De plus, le curé n'aurait dû avoir aucun droit de regard chez lui et devrait se soumettre à telle ou telle association alors **qu'une association, quelle qu'elle soit, n'a aucun droit dans les bâtiments destinés aux cultes.**

Après un concert, une dame m'a interpellée : « Si j'avais eu un malaise, je n'aurais pas pu sortir de ma place ni par l'allée centrale à cause de chaises ajoutées ni par l'allée latérale à cause d'un pilier ». La vie des personnes concernées était mise en danger à cause de quelques Euros supplémentaires...

Il faut se rappeler que nos églises sont soumises à la réglementation des salles de spectacles lors des concerts, que le culte (mariages, baptêmes, enterrements, adoration au Saint-Sacrement, chapelet, messes) est prioritaire sur tout autre événement. Bien sûr, une bonne entente est souhaitable. Mais certaines organisations oublient qu'une église reste avant tout, un lieu de prière, un lieu ouvert à tous et gratuit même lors d'un concert dont les billets sont vendus à l'extérieur puisque la billetterie est interdite, par cette même loi, dans les lieux de culte. **Seule une quête est autorisée par la loi.**

Je souhaite sincèrement que les conflits appartiennent au passé. Qu'une réelle entente soit vécue dans notre paroisse afin que chacune et chacun aient sa place dans nos églises pour un événement culturel, une visite ou un concert, dans le respect de l'autre et des lieux de prières.

P. Luc Grandjean

TEMPS FORT DES 6^{ÈME} AVEC NOTRE EVEQUE J-P MATHIEU



rejoindre le groupe des 6ème autour d'un repas, dans la salle paroissiale d'Etival.

Notre jeune équipe lui avait concocté de très bons desserts (une entrée en Carême marquée par le partage et non pas par l'abstinence...) ! Mais cette palette de desserts fut agrémentée par 15 questions préalablement bien mijotées. Je vous en fais partager quelques unes :

Les enfants : Qui nomme l'Evêque ?

Mgr Mathieu : « Le Pape. La nomination n'intervient qu'après un certain nombre de consultations internes de l'Eglise. Depuis 1921, le gouvernement français est tenu informé du choix fait par le Pape »

Les enfants : Pourquoi avez-vous accepté d'être Evêque ?

Mgr Mathieu : « Je n'aurais pas accepté si je n'avais pas été soutenu et bien aidé dans mon entourage en fonction de mon âge, il m'a été permis de rester dans mon fief ».

Les enfants : Prenez vous des vacances ?

Lors de sa tournée Pastorale, notre évêque Jean-Paul MATHIEU était invité, à l'issue de la Célébration de la Messe des Cendres, à

Mgr Mathieu : « Si peu soient-elles, je suis remplacé par les Vicaires Généraux ».

Les enfants : Avez-vous eu l'occasion de rencontrer le Pape ?

Mgr Mathieu : « Trois fois. J'ai rencontré et parlé à Jean-Paul II ».

Les enfants : A quel âge peut on être Evêque ?

Mgr Mathieu : « En principe à 35 ans ».

Les enfants : L'Evêque est le successeur de qui ?

Mgr Mathieu : « Des Apôtres ».

Les enfants : Les femmes ont-elles un rôle dans l'Eglise ?

Mgr Mathieu : « Oui, les catéchistes, les Sœurs, les laïques ».

Les enfants : Combien y a-t-il d'Evêques dans le monde ?

Mgr Mathieu : « Environ, 3 500 ».

Les enfants : Combien de paroisses avez-vous ?

Mgr Mathieu : « 65 ».

Notre évêque s'est pris au jeu des questions-réponses dans un esprit très détendu. Les enfants l'ont beaucoup apprécié, je cite : « Il s'est mis à notre portée, c'est un homme simple ».

Cette rencontre s'est terminée avec une prière. Avant de les quitter, il leur a promis qu'il aurait une pensée pour eux le 7 juin, jour le leur Profession de Foi.

Nous souhaitons à tous les enfants de cette dynamique équipe, qu'ils n'arrêtent pas en si bon chemin le parcours de leur foi.

Nadine,
leur Catéchiste

LES TRAVAUX DE L'EQUIPE PASTORALE

Nous avons une équipe pastorale dont les membres viennent des quatre secteurs de la paroisse. Ils se réunissent tous les mois environ et décident de l'avenir.

Ils se posent une question : Y aura-t-il encore un prêtre à demeure pour la paroisse ou y aura-t-il qu'un prêtre pour les trois paroisses (Saint-Maurice du Rabodeau, Saint-Luc et Sainte-Odile) dans les années à venir ?

Il est vrai que les vocations se font rares, que les candidats vosgiens au ministère ne seront pas des prêtres de notre diocèse.

Notre évêque, Jean-Paul Mathieu, a invité les équipes pastorales, à réfléchir sur l'appel au diaconat permanent. Des noms seraient susceptibles d'être proposés. Les candidats doivent avoir entre 45 et 65 ans...

L'équipe a décidé, en accord avec l'économiste diocésain, l'achat d'une nouvelle sono au Ban de Sapt, la modernisation de la sono de Saint-Remy, l'achat (avec l'association 'Mon repos') de deux instruments pour accompagner la liturgie, la chorale au Ban de Sapt et à La Bourgonce.

Nous allons poser deux panneaux sur la Maison Paroissiale qui va être nommée : Maison Paroissiale abbé Marcel Salles. Pourquoi ce nom. Le père Salles fut le curé d'Etival avant, pendant et après la guerre de 1939-1945. Il a célébré les messes, durant les travaux de reconstruction de l'abbatiale, dans ce qui était le cinéma de l'époque. La salle de projection, qui est devenue la sacristie, abrite, maintenant, la nouvelle Maison paroissiale.

Les équipes pastorales des trois paroisses (Saint-Maurice du Rabodeau, Saint-Luc et Sainte-Odile), se retrouvent fréquemment et commencent à unir leurs forces. Trois projets sont en cours : une messe commune qui sera célébrée à Moyenmoutier le 13 septembre prochain, des rencontres communes des catéchistes ainsi que des temps forts ensemble et la conception d'un bulletin commun.

Vous pouvez faire part de vos suggestions à l'équipe pastorale. Vous trouverez la liste des membres dans l'annuaire de la paroisse Sainte-Odile qui se trouve à votre disposition sur les présentoirs dans nos églises.

EN BREF...

Durant les mois d'été, la permanence au presbytère d'Etival-Clairefontaine sera assurée les mercredis et samedis matins de 10h30 à 11h30.

Un conseil pour les fiancés, n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant : cinq mariages sont déjà prévus pour 2010...

Le Samedi 4 juillet à 20h30 à l'église d'Etival-Clairefontaine :

FESTIVAL DES ABBAYES "NATURALIA" - Des créatures et choses de la Nature "Un après-midi dans un jardin Anglais" Madrigaux et consort songs anglais de William Byrd, Richard Dering, William Cobbold et Orlando Gibbons sur l'amour, la nature et le pouvoir de la civilisation. Ensemble européen William Byrd – Renseignements et réservations à l'Office du tourisme de Senones.

UN ÉQUILIBRISTE SUR LA FAÇADE DE NOTRE ÉGLISE...

Vous avez, sans doute, remarqué ce gars faisant du rappel avec son matériel sur les murs de l'église abbatiale d'Etival-Clairefontaine.

L'entreprise de travaux acrobatiques située à Remomeix de Julien Claudel a été chargée, par la municipalité, de débarrasser les végétaux sauvages qui envahissaient les murs extérieurs et qui les dégradait peu à peu.

Comme Julien l'a avoué : « Ca me plaît de travailler de cette façon. J'ai souvent des chantiers de lavage de vitres dans les grands ensembles. Je me sens en vacances ».



Grâce à cette société, la municipalité a économisé le montant de la location d'échafaudages. Madame Cécile Marchal, notre maire, m'avait promis ce nettoyage avant la fin de son mandat. Nous pouvons constater qu'elle a tenu parole : notre abbatale a retrouvé ses couleurs pour le plaisir de nos yeux et des yeux des touristes qui viennent admirer ces belles pierres de gré des Vosges et qui viennent prier Celui pour qui cette église a été bâtie, reconstruite de nombreuses fois au fil des siècles.

L'ÉNIGME DE CE NUMÉRO :



Il existe, dans notre paroisse Sainte-Odile, une église dont il ne reste que quelques murs, où la végétation a repris ses droits. Seule, une statue de la Vierge Marie a été sauvée et se trouve sur un autel latéral dans de nos églises.

Un indice : pensez à la citation d'Hamlet :
« , telle est la question ! »
Bien entendu, il y a un jeu de mots...

Ce vitrail qui se trouve dans notre église de Saint-Remy, évoque le baptême de Clovis par l'évêque Saint-Rémi à Reims.

Le 25 décembre 498 (496 selon certains historiens), Clovis est baptisé à Reims par l'évêque Remi, avec 3000 guerriers francs, dans la religion catholique.

Grâce à ce baptême collectif, les Francs prennent l'avantage sur les autres barbares dans la conquête de la Gaule romaine.

Clovis, ou Khlodowig (dont on fera en latin Ludovicus puis... Louis), a été élu roi 17 ans plus tôt, à Tournai (Belgique actuelle). Il a succédé à l'âge de 15 ans à son père Childéric à la tête des Francs saliens, une tribu germanique établie dans l'empire romain, sur les bords du Rhin inférieur et dans l'actuelle Belgique.

La montée des Francs

À peine élu, Clovis entreprend la conquête de la Gaule. Il rencontre sur sa route Syagrius, un général qui s'intitule «roi des Romains» et maintient l'illusion d'une permanence de l'empire romain entre la Meuse et la Loire. Le roi des Francs bat Syagrius et le fait égorger puis installe sa résidence à Soissons.

Clovis le païen entre alors dans un milieu très romanisé et de religion catholique. Sous l'influence de Remi, évêque de Reims, il comprend l'intérêt de se rallier les Gallo-romains en adoptant leur religion. Sa femme Clotilde, fille du roi des Burgondes et pieuse catholique, le pousse à se convertir.

En 496, à Tolbiac (en allemand, Zülpich), près de Cologne, les Francs repoussent une attaque des Alamans, une tribu germanique à laquelle nous avons emprunté le nom de l'Allemagne.

Selon la légende, c'est au cours de cette bataille difficile que le roi des Francs aurait imploré le secours du Dieu de Clotilde et pris la résolution de se convertir. Il passe à l'acte deux ans plus tard, le jour de Noël. Grâce à sa conversion au catholicisme, Clovis peut s'enorgueillir du titre très

symbolique de «Consul des Romains», conféré par l'empereur de Constantinople. Ce dernier dirige en théorie tout l'empire romain depuis que, quelques années plus tôt, en 476, le dernier empereur d'Occident a été déposé par un Ostrogoth.

